



Encyclopédie

[Accueil](#)

Bruxelles

La région bruxelloise

- [Bruxelles-Capitale](#)
- [La région urbaine](#)

Fonctions administratives

Histoire

Le développement de la ville

- [Les quartiers](#)
- [La ville tertiaire et industrielle](#)

Bruxelles aujourd'hui

- [La population](#)
- [Les difficultés de l'urbanisme](#)
- [Les communications](#)
- [Bruxelles et l'Europe](#)

en néerlandais **Brussel**

Capitale de la Belgique et cœur de l'Europe communautaire, Bruxelles mise sur sa vocation internationale, principal moteur de son développement. Toutefois, les aménagements de la région sont rendus difficiles par les découpages politico-administratifs qu'impose la dualité linguistique. La ville est aussi un creuset culturel et la Grand-Place l'un des joyaux de l'architecture, du gothique au néoclassique.

La région bruxelloise

Bruxelles est née à une rupture de charge fluviale, entre le plateau brabançon limoneux, au sud, et la Flandre argilo-sableuse, au nord, vers laquelle se dirige la vallée de la Senne. Navigable en aval de la ville, la Senne fut canalisée au XVI^e siècle. Le canal de Willebroek, accessible aux petits navires de mer, relie la capitale belge à Anvers. En amont, un canal joint Bruxelles à Charleroi et au bassin houiller

Références

[Légende](#)

- Cartes:* [Belgique](#), [Belgique : carte générale](#), [Europe : États](#)
- Statistiques météorologiques:* [Bruxelles \[Belgique\]](#)
- [Thèmes associés](#), [Thèmes associés](#)
- [Voir aussi ...](#)
- [Recherche de sites web](#)

depuis 1832.

Bruxelles-Capitale

La commune de Bruxelles, par extensions ou annexions successives, a débordé en auréole de son cadre primitif (le Pentagone); elle est entourée par une première couronne de dix-huit communes, qui forment, avec elle, l'arrondissement de Bruxelles-Capitale. Instituée en 1963, puis érigée en 1980 et en 1989 en l'une des trois régions belges (avec la Flandre et la Wallonie) fondées sur les distinctions linguistiques, l'agglomération se distingue par son statut intégralement bilingue et par son enclavement au sein de la zone néerlandophone, alors que la population y est à majorité francophone.

La région urbaine

Les banlieues plus récentes s'étendent au sud de la frontière linguistique (Brabant wallon) et en région flamande. La grande banlieue s'étale au sud, en Brabant wallon, et vers l'est et l'ouest. Elle est liée à la capitale par les migrations, quotidiennes ou définitives, et par la poussée des résidences; l'ensemble forme la région urbaine bruxelloise.

Fonctions administratives

Dans les années 1980, Bruxelles-Capitale s'est érigée en région, dotée d'un organe législatif, d'un exécutif et d'une administration propre. Ces nouvelles compétences s'exercent cependant sur un espace plus petit que la région urbaine proprement dite. Les compétences de Bruxelles s'étendent sur 19 communes. Un conseil de la région Bruxelles-Capitale, composé de 75 membres élus pour 5 ans, nomme un conseil exécutif de 5 membres qui promulgue et publie les ordonnances votées par le conseil de région. La ville est, par ailleurs, le chef-lieu de la province du Brabant et le siège du Parlement belge.

Bruxelles a été choisie, en 1958, comme siège de l'Euratom et des principales institutions européennes. La ville accueille le Conseil des ministres européens et celui des chefs de gouvernement, ainsi que la Commission européenne. Si les séances plénières du Parlement européen se tiennent à Strasbourg et à Luxembourg, ses commissions travaillent surtout à Bruxelles. En 1967, le siège de l'OTAN, initialement installé à Paris, y a été transféré.

Histoire

Le site est déjà probablement occupé lorsque, au VII^e siècle, saint Géry évangélise la région et fait édifier une église dédiée à saint Michel. Mais c'est en 979 que le duc de Basse-Lotharingie, Charles de France, installe son *castrum* sur un îlot de la Senne, autour duquel se développent un port fluvial, un marché et un premier noyau commerçant. La cité acquiert une fonction marchande, artisanale (draperie, dentelles) et bourgeoise, comme l'illustrent l'hôtel de ville (XV^e siècle) et les maisons des corporations, aux façades baroques, de la Grand-Place. Bruxelles accueille les résidences princières et, promue séjour des ducs de Brabant, devient sous Philippe le Bon une des capitales des États bourguignons (1430). Aux XVI^e et XVII^e siècles, elle est l'une des capitales des Habsbourgs aux Pays-Bas, sous Charles Quint puis Philippe II, puis des Pays-Bas autrichiens jusqu'à la Révolution française. Chef-lieu du département français de la Dyle de 1795 à 1814, puis l'une des deux capitales du royaume des Pays-Bas, elle est enfin promue capitale du nouvel État belge en 1830. Dès lors, la ville s'industrialise et se développe, en particulier sous le règne de Léopold II (1865-1909). La fonction de capitale, qui fixe à Bruxelles la cour et l'Administration, attire les principales fonctions économiques, financières et culturelles: la ville s'orne du Palais royal (XVIII^e et XIX^e siècles), du Parlement, du quartier des ministères et des ambassades, du théâtre de la Monnaie, de rues prestigieuses (Royale, de la Régence, de la Loi...). En accueillant, en 1958, une partie des institutions européennes et en organisant, la même année, une Exposition

universelle, Bruxelles a témoigné de sa volonté d'internationalisation.

Le développement de la ville

C'est dans un îlot de la Senne que s'est fixé le premier noyau bruxellois (Bruxelles vient de *bruocsella*, mot franc qui signifie «habitation dans le marais»).

Les quartiers

Les versants de la vallée, plus doux à l'ouest, ont présidé au développement de la cité: dans la vallée se sont développées les zones industrielles, ainsi que la ville basse, autour de la Grand-Place, de l'hôtel de ville – chef-d'œuvre gothique –, de la Bourse, de la place de Brouckère, où se concentre aujourd'hui l'essentiel des services. À l'ouest, et surtout à l'est, la ville haute escalade les pentes du Coudenberg, où, dès le XVII^e siècle, se fixèrent les quartiers administratifs. L'enceinte du XIV^e siècle, remplacée entre 1812 et 1840 par la ceinture des boulevards du Pentagone, cerne le noyau primitif qui englobait déjà la ville basse commerçante centrée sur la Grand-Place et le début de la ville haute avec la cathédrale gothique Saint-Michel, le Palais royal, le Parlement, la Bourse et le musée des Beaux-Arts. Aux XIX^e et XX^e siècles, les banlieues submergent les versants et les plateaux ondulés, tandis que se développent des quartiers aisés vers le sud (bois de la Cambre, forêt de Soignes).

La ville tertiaire et industrielle

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, Bruxelles, devenue centre industriel et tertiaire, attire les sièges sociaux, financiers ou industriels, et voit s'installer l'administration nationale et coloniale. Les grands travaux d'urbanisme et d'infrastructures (chemins de fer, canaux, tramways...) accompagnent cette croissance et, en 1910, l'agglomération rassemble déjà 762 000 h. En 1947, Bruxelles est encore le premier centre industriel belge, hormis les industries lourdes, concentrées dans la vallée de la Senne. Mais l'après-guerre voit

Cartes: [Belgique](#)

[Thèmes associés](#)

Bruxelles-Capitale se désindustrialiser: 47 % de ses emplois industriels ont disparu entre 1970 et 1982. Depuis le milieu des années 1970, la plupart des nouvelles entreprises s'installent en grande banlieue, en région flamande. En revanche, les services se développent; ils sont à l'origine de la création d'un peu plus de 80 % des emplois. À côté des commerces et des grands services métropolitains, principalement concentrés dans l'«hypercentre» (la City), se développent la fonction administrative et les bureaux (39 % des emplois bruxellois).

Bruxelles aujourd'hui

Bruxelles, dont l'agglomération comptait 1,9 million d'habitants en 1996 (948 000 habitants pour la ville même), est le premier centre économique belge: plus de 20 % de la population active travaillent à Bruxelles-Capitale, parmi lesquels 40 % viennent chaque jour de l'extérieur (les «navetteurs»), dont 54 % du Brabant (grande banlieue), ainsi qu'une partie des provinces éloignées (les Flandres, Anvers, Liège).

La population

De 1970 à 1982, Bruxelles-Capitale a perdu 85 000 habitants au profit de la grande périphérie. Ce dépeuplement, qui se poursuit, s'est accompagné d'une intensification des migrations quotidiennes et d'un vieillissement de la population communale, supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, le départ vers les banlieues est partiellement compensé par l'importance de l'immigration étrangère (26 % de la population), qui est formée des fonctionnaires et des cadres liés à la fonction européenne, mais aussi de Maghrébins, d'Espagnols, de Portugais et de Turcs (138 000 personnes) qui prolétarisent les quartiers déjà les plus défavorisés. La périphérie étant en grande partie située en région linguistique flamande, cette redistribution de la population peut engendrer des problèmes intercommunautaires.

Les difficultés de l'urbanisme

Bruxelles est confrontée à deux exigences contradictoires: assumer son rôle international tout en arrêtant son dépeuplement. Il lui faut, sous peine de renforcer les ségrégations et de créer une ville «à deux vitesses», mettre en œuvre une politique de rénovation. Le noyau central est riche en monuments et ensembles hérités du Moyen Âge (notamment la Grand-Place) et de l'urbanisme des XVIII^e et XIX^e siècles sur la ville haute: parc de Bruxelles, Palais royal, palais des Beaux-Arts, quartier Léopold, parc du Cinquanteaire et les musées royaux. Si le centre a été remanié au milieu du XIX^e siècle par des percées haussmanniennes (boulevard Anspach), la croissance récente a été mal maîtrisée et souvent critiquée. La poussée spéculative des immeubles de bureaux, des résidences aisées, des hôtels bouleverse le centre historique et ses abords: le Heysel, par exemple, où s'est tenue l'Exposition universelle de 1958, sur l'élégante avenue Louise. Le renouveau passe donc par la réhabilitation des quartiers existants. On estime que près de 45 % de la surface de la région bruxelloise seraient à rénover. Ainsi, en dépit ou à cause de sa fonction internationale, Bruxelles n'échappe pas aux difficultés et aux contradictions des grandes agglomérations.

Les communications

Située au centre d'un petit pays doté de l'un des réseaux de transport les plus denses au monde, Bruxelles est remarquablement équipée en moyens de communication. Les anciennes routes radiales ont été doublées par six autoroutes qui relient Bruxelles aux grandes villes de l'Europe du Nord-Ouest. Une rocade autoroutière (Ring), encore inachevée au sud, ceinture l'agglomération. Bruxelles dispose, en outre, d'un efficace réseau de tramways et de cinq lignes de métro. Le réseau national de chemins de fer, dense et très fréquenté, permet à des milliers de «navetteurs» de venir chaque jour y travailler. La jonction ferroviaire entre les gares de Bruxelles-Nord et Bruxelles-Midi a été achevée en 1952, avec la création de la Gare centrale. Le TGV Nord-Européen atteint Bruxelles et met ainsi la ville à 1 h 20 min de Paris et à 2 h 35 min de

Londres. L'aéroport international est l'un des plus fréquentés du monde (13,5 millions de voyageurs) [1996]. Le trafic fluvial du port, qui s'élève à 9,1 millions de tonnes, est dix fois plus important que le trafic maritime (petits cargos remontant d'Anvers).

Bruxelles et l'Europe

Concentrées à l'est de la City, rue de la Loi, les institutions européennes emploient près de 40 000 fonctionnaires. Centre de décision, la ville attire d'autres institutions privées et publiques supranationales: banques (dont la Banque européenne d'investissement), sièges sociaux, groupements professionnels et ambassades. Si la ville a bénéficié de retombées positives dans le domaine des infrastructures, des effets pervers se font sentir: hausse des loyers, du coût de la vie, spéculation immobilière.

Données encyclopédiques, copyright © 2001 Hachette Multimédia / Hachette Livre, tous droits réservés. [Notice légale](#).

Copyright © 2001 Yahoo! France. Tous droits réservés. [Charte sur la vie privée](#) - [Conditions d'utilisation](#)